

ARRETE

portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Le Maire de MOUX-EN-MORVAN

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
<i>Mme LESOEUR Sylvie</i>	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1		Favorable
<i>Mme PAPIER Delphine</i>	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	2		Favorable

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à MOUX-EN-MORVAN

Le 04 Avril 2024

Le Maire

Pascal RATEAU

